

Empreinte carbone des rites funéraires :
la Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF) présente sa nouvelle étude
Une enquête qui bouscule les idées reçues

À quelques semaines de la Toussaint, la CSNAF poursuit son exploration d'une thématique universelle et pourtant si personnelle : les rites funéraires. Cette fois, c'est le volet environnemental de cette étape de vie que la Chambre a choisi de questionner. Elle a chargé le cabinet OuiACT de réaliser l'analyse du cycle de vie (ACV) des obsèques en France. Une analyse inédite, tant en termes de largeur des données étudiées, que d'objectivité.

Focus sur les principaux enseignements de « L'Etude de l'empreinte carbone des rites funéraires : inhumation et crémation », permettant de comprendre et mesurer l'impact écologique réel des rites funéraires, pour éclairer les choix de la filière, comme des particuliers.

Les obsèques : une empreinte carbone pour la première fois précisément évaluée

La CSNAF le défend depuis toujours : la dimension première des arts funéraires est et sera toujours l'Humain. Le rôle psychologique majeur des rites funéraires sur le processus de deuil en témoigne.

Pour autant, à l'heure où la préoccupation environnementale influe sur l'ensemble des activités, il est important de connaître précisément l'impact de ces rites en la matière : « ce travail devait être mené. Il est nécessaire pour tous les acteurs de la filière, déjà sensibilisés, chacun dans leur métier de fournisseur ou d'opérateur funéraire. Mais il l'est aussi pour le grand public. Les résultats éclairent sur les habitudes françaises, sur de nouvelles approches et des choix que chacun peut décider d'adopter à son niveau, s'il le souhaite » - Sylvestre Olgiati, président de la CSNAF

Pour réaliser cette étude, la CSNAF a choisi le cabinet spécialisé [OuiACT](#)¹. Afin d'obtenir une analyse fine, fiable et représentative des principaux scénarii d'obsèques observés en France, celui-ci a mené une étude pour permettre d'appréhender l'empreinte carbone des obsèques, en recourant aux outils de la méthodologie de l'analyse de cycle de vie (ACV)². C'est donc l'entièreté d'un processus d'obsèques qui a été considéré, de la prise en charge du corps suite à un décès, jusqu'à la fin de la dernière cérémonie, après une inhumation ou une crémation, en passant par la mise en bière, le séjour en chambre funéraire et les cérémonies.

L'étude a ainsi évalué les principales sources d'émissions carbone des obsèques sur l'ensemble de leur cycle :

- Les cérémonies (43 à 50% de l'empreinte carbone du rite) ;
- Le caveau (28% de l'empreinte carbone du rite avec inhumation) ;
- Le gaz naturel - combustible lors de la crémation (23% de de l'empreinte carbone du rite avec crémation) ;
- Le monument funéraire (7% de l'empreinte carbone du rite avec inhumation) ;
- Le cercueil (3 à 4% de de l'empreinte carbone du rite du rite) ;
- Les suites de la crémation (3% de de l'empreinte carbone du rite avec crémation).

¹ Plus qu'un cabinet d'études, OuiACT accompagne les entreprises et collectivités dans la définition, puis le déploiement de leur stratégie bas-carbone.

² L'analyse de cycle de vie recense et quantifie l'ensemble des flux physiques de matière et d'énergie entraînés par la vie d'un produit ou service.

Empreinte carbone réelle des obsèques : des a priori pas toujours avérés

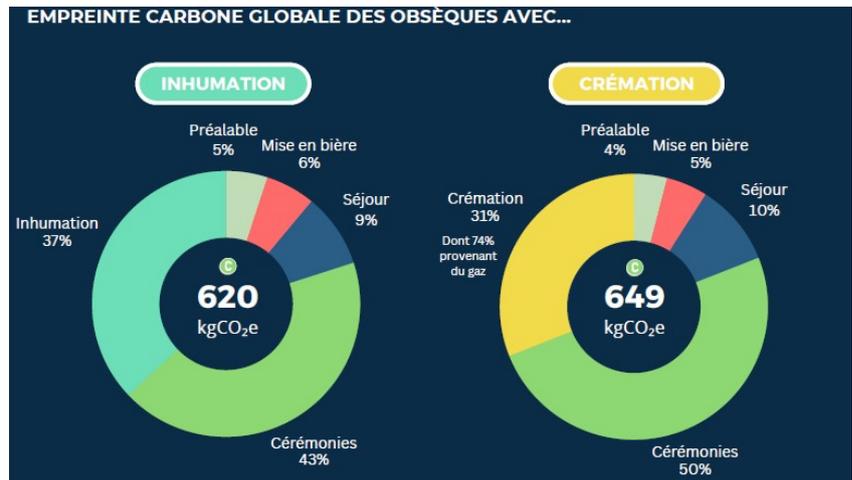
Détaillant chacune des étapes, l'étude permet notamment de mettre fin à deux grandes idées reçues :

Idee reçue n° 1 : la crémation serait plus écologique que l'inhumation

L'étude contredit un *a priori* persistant, faisant de la crémation un process plus écologique que l'inhumation (35% des Français identifient en effet la crémation comme plus écologique, contre 17% identifiant l'inhumation comme tel)³.

Il n'en est en effet rien : les deux options sont sensiblement équivalentes sur le plan environnemental, avec un léger avantage pour l'inhumation.

Sylvestre Olgiati souligne ainsi que « la crémation n'est ni plus vertueuse ni moins polluante que l'inhumation, Intégrées comme composantes d'un rite funéraire complet, les deux options sont à peu près équivalentes, l'inhumation dégageant même une empreinte carbone légèrement inférieure à celle de la crémation. »



Idee reçue n° 2 : avec une empreinte carbone considérable, les obsèques polluent beaucoup

Comme toute activité, les obsèques ont une incidence carbone réelle. Pour autant, avec moins de 650 kgCO₂e, celle-ci reste relativement pondérée. Ainsi par exemple, l'étude révèle que le poids moyen des obsèques en France représente l'équivalent de 7% de l'empreinte carbone annuelle moyenne d'un Français, ou les émissions liées à :

- La construction d'1,3 lave-linge (obsèques avec crémation) / 1,2 lave-linge (avec inhumation) ;
- Ou 89 repas avec du bœuf (obsèques avec crémation) / 85 (avec inhumation).

Les cérémonies, moment fondamental des obsèques : une source importante d'émissions carbone, mais sur laquelle on peut agir si on le souhaite

Qu'elles soient religieuses ou non, les obsèques répondent à un besoin humain psychologique fort de partage et d'émotions, confirme Sylvestre Olgiati : « Les obsèques ont un caractère sacré et unique, car le besoin humain de se réunir, d'honorer ensemble un défunt et d'entretenir son souvenir est primordial ».

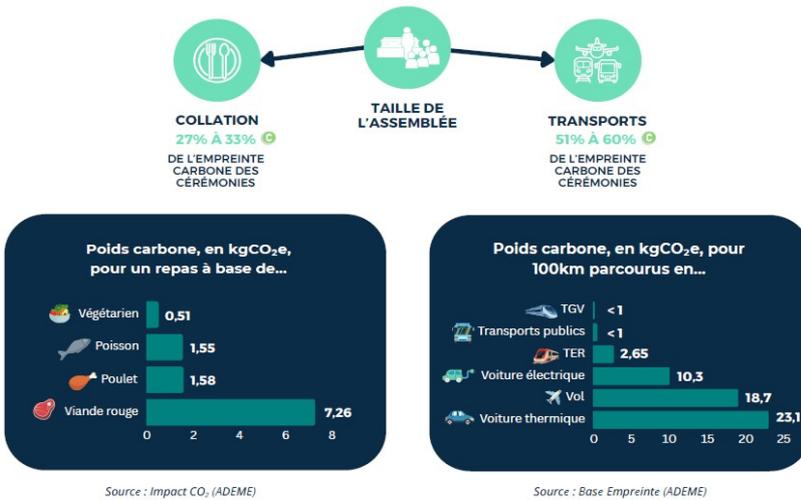
Moment-clé dans le déroulé des obsèques, les cérémonies sont pour nombre de Français essentielles (ils confirment en 2024 leur attachement au besoin de se retrouver physiquement lors d'un décès, 46 % souhaitant une cérémonie civile et 49 % une cérémonie religieuse³). Il s'agit également d'un moment crucial de partage qui permet de faire son deuil.

Pour autant, ces cérémonies représentent le poste d'émissions le plus important, incluant les déplacements des familles et des proches, ainsi qu'une possible collation sur place. A titre d'exemple, une cérémonie peut ainsi émettre entre :

- 55 kgCO₂e pour 30 personnes accueillies, 80 % en voiture individuelle et 20 % en mobilité douce ;
- Et 1 622 kgCO₂e pour 200 personnes accueillies, 2 % en avion, 78 % en voiture individuelle et 20 % en mobilité douce et transport en commun.

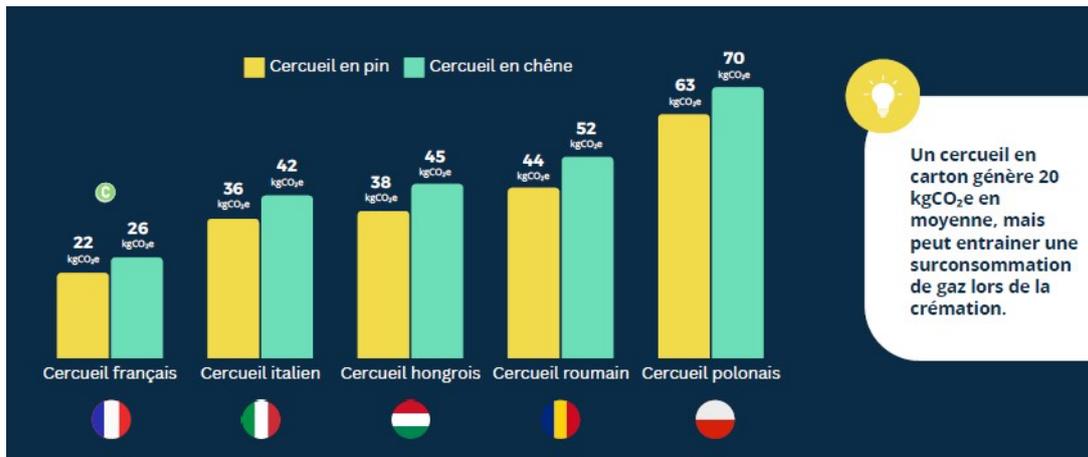
³ 6^e baromètre « Les Français et les obsèques- La pandémie renforce l'importance accordée aux obsèques », Etude CSNAF-CREDOC, 2024

Pour réduire l'empreinte carbone de la cérémonie, la taille de l'assemblée, le type de repas ou de collation, et les modes de transport sont les postes sur lesquels chacun peut agir, s'il le souhaite, en laissant toujours priorité à l'Humain : « on ne peut pas transiger sur l'organisation d'obsèques, mais on peut faire des choix personnels qui respectent les dernières volontés du défunt, les besoins des proches, tout en tenant compte des préoccupations écologiques actuelles. À nous, professionnels des Arts Funéraires, de permettre au public de trouver cet équilibre » - Sylvestre Olgiati.



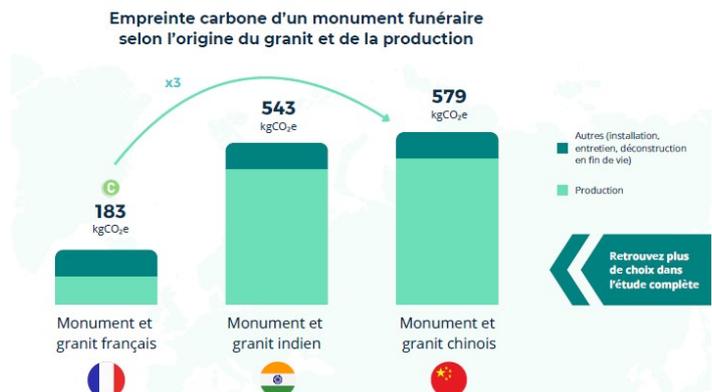
Le Made in France : un choix pertinent pour limiter l'impact carbone

En fonction de leur provenance, les produits et articles funéraires ne sont pas autant émetteurs de carbone. Et dans ces différentiels, le Made in France présente souvent une empreinte carbone plus sobre. Un cercueil français est par exemple 2,5 à 3 fois moins carboné qu'un cercueil polonais.



La tendance est similaire au niveau des monuments : un monument funéraire standard de fabrication française émet en moyenne 183 kgCO₂e sur l'ensemble de son cycle de vie, soit 3 fois moins qu'un monument chinois ou indien. L'empreinte carbone calculée ici dépend deux éléments : le mix énergétique du pays de fabrication du monument, et la distance de fret parcourue jusqu'à sa destination finale.

« Comme dans de nombreux secteurs, faire le choix du Made in France peut contribuer à réduire significativement l'empreinte carbone : les cercueils français sont principalement fabriqués à partir de bois issus de forêts renouvelées, et les monuments en granit de production locale évitent le transport, toujours premier poste d'émission », analyse Sylvestre Olgiati.





[Accéder en ligne aux études complètes CSNAF 2024 :](#)

[« Empreinte carbone des rites funéraires » - Baromètre CSNAF 2024 – « Les Français et les Obsèques »](#)

Contacts presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com' – 01 60 36 22 12

Ingrid Launay-Cotrebil launay@bcomrp.com

Karima Zanifi zanifi@bcomrp.com

A propos de la CSNAF

La Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire fédère et représente les fabricants de produits et services d'art funéraire, qui sont les fournisseurs de la filière des pompes funèbres. Elle est garante des rites funéraires et veille à la possibilité du deuil pour chacun.